



REGLEMENTAIRE HYGIENE ALIMENTAIRE PREVENTION DES RISQUES

Sauveteur-Secouriste du Travail (SST)

OBJECTIFS

- Protéger et porter secours dans le cadre de son activité professionnelle.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident.
- Appliquer ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.

➤ PROGRAMME

- **Se situer** en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.
 - **La conduite à tenir en cas d'accident** : protéger, examiner, faire alerter, secourir.
 - **Secourir** : les différentes situations à appréhender et les gestes à adopter.
 - **Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.**
-
- ✓ **Validation** : Un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable.
 - ✓ **Maintien - actualisation des compétences (recyclage)** : Obligatoire pour conserver la validité de son certificat. (1 jour tous les 2 ans maximum)

➤ PUBLIC

Chefs d'entreprises, salariés, conjoints ou auxiliaires familiaux du secteur artisanal.
Chefs d'entreprises, salariés hors secteur artisanal.

➤ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formateur SST professionnel.
- Démonstrations pratiques, ateliers d'apprentissage des gestes, simulations, études de cas.
- Support de formation remis à chaque participant.

➤ DUREE

2 Jours

➤ LIEUX

GRENADE
TOULOUSE